



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Unité, régulation, prix

Saisissons le fer quand il est chaud

Organiser les producteurs, regrouper l'offre pour répondre aux besoins du marché et éviter les surplus, obtenir un prix rémunérateur; voici nos objectifs.

C'est avec une grande satisfaction qu'Uniterre a pris connaissance des résultats de l'assemblée du 10 février dernier des Producteurs de Lait de Suisse centrale (ZMP).

Il faut dire que de nombreux acteurs du marché laitier suisse attendaient la nouvelle avec une impatience non dissimulée.

Le résultat est très net: 250 voix pour participer à un regroupement national contre 124 non. C'est réjouissant. Ce vote signifie également le refus d'adhérer à l'Association Lait Suisse (ALS) créée en fin d'année 2008 par l'industrie.

A n'en pas douter, les producteurs reprennent l'initiative. Et c'est essentiel, car à deux mois de la fin du contingentement laitier, il est urgent de se regrouper et faire preuve de solidarité. Ne nous voilons pas la face, il reste encore beaucoup à faire, mais le courage des délégués de ZMP de s'opposer à leur conseil d'administration, en bonne part acquis à l'ALS, est un signe plus qu'encourageant.

Pour Uniterre c'est un souffle nouveau dans la direction d'un regroupement de l'offre. Dès le lendemain de cette décision, nous avons participé à une réunion nationale regroupant les principales Organisations de Producteurs (OP). Cette rencontre est le prélude à la mise en place d'un groupe de travail autour de la thématique du regroupement national des quantités de lait qui se réunira intensément ces prochaines semaines.

A cela s'ajoute une dynamique nouvelle enclenchée dans les cantons romands pour



Après notre rassemblement de février 2008, un passage par Berne s'avère à nouveau nécessaire.

appeler également à un regroupement de l'offre (voir page 2) et à cesser la course aux quantités supplémentaires. Après le Jura et le Jura bernois, nous allons tout faire pour que ce genre d'initiative fasse tâche d'huile. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec l'ensemble des chambres romandes.

Uniterre reprend également ses soirées dans les cantons pour présenter EMB et la nécessité d'adhérer au mouvement, notamment en signant le contrat «par litre de lait, un franc pour le paysan». Les prochaines assemblées auront lieu à Fribourg et à Neuchâtel.

Notre attachement au mouvement EMB, et à l'une de ses revendications principales qui est le renoncement aux subventions aux exportations, ne peut que nous amener à

refuser la proposition de l'OFAG d'éliminer les surplus suisses en subventionnant nos exportations au détriment de nos collègues qui subissent ainsi un dumping. D'autant que c'est aussi une tentative de se dédouaner de sa responsabilité dans les surplus actuels (voir page 2).

Enfin, nous ne pouvons que dénoncer la légèreté avec laquelle l'OFAG a géré le dossier des quantités supplémentaires. A plusieurs reprises nous avons demandé des éclaircissements à l'OFAG par courrier et lors d'un entretien, notamment en présence de Madame Leuthard. Jusqu'alors, aucune réponse ne nous est parvenue. C'est pourquoi nous organisons un rassemblement le 13 mars prochain devant l'OFAG à 11h pour qu'aussi nombreux que possible, nous allions à la quête de ces réponses (voir page 8).



Marchés laitiers

Du mouvement

Pages 2 et 3



Aménagement

franco-valdo-genevois

Page 4



Moratoire

oui!

Page 7



Lait: allons à Berne

pour des réponses!!!

Page 8

MARCHÉ LAITIER SUISSE

Une collaboration fructueuse d'Uniterre Jura et de la Chambre

L'initiative de la section Jura d'Uniterre d'organiser, avec la Chambre jurassienne d'agriculture, une assemblée regroupant les cercles laitiers et les indépendants est à saluer. Plus de 150 personnes se sont retrouvées fin janvier et se sont mises d'accord pour signer une résolution. Elles ont été depuis suivies par le Jura bernois et d'autres cantons devraient s'y intéresser.

Résolution

Réunis en assemblée à Glovelier le 29 janvier 2009, les sociétés de laiterie et membres individuels de Miba, la Chambre jurassienne d'agriculture et Uniterre Jura/Jura bernois ont abordé les problèmes du marché du lait.

La dernière baisse du prix du lait est à l'origine de cette réunion. L'échec de la mise sur pied d'un pool laitier contrecarré par la constitution d'ALS a provoqué une scission dans la base paysanne. Cette baisse intervient alors que les coûts de production ont augmenté en 2008. Cette évolution provoque un manque à gagner dont les conséquences seront très graves pour toutes les exploitations, notamment pour celles qui ont investi ces dernières années dans des structures laitières qui offrent des perspectives d'avenir. L'augmentation de la prime à la vache de Fr. 250.- aurait dû servir à rééquilibrer le trop faible niveau de revenu des producteurs de lait et pas à compenser partiellement une baisse de prix.

Les producteurs de lait alertent l'industrie laitière et leur acheteur Miba. Ils rappellent que le plancher de prix assurant la pérennité de cette branche de production est dépassé sur certaines exploitations et qu'une nouvelle baisse serait catastrophique. Pour cette raison, il est vital que nos partenaires comprennent qu'une nouvelle baisse est exclue.

La production laitière est la branche forte de l'économie agricole de notre canton. Nous souhaitons pouvoir continuer à vivre de cette production dans les limites des forces de travail qu'une famille motivée peut fournir. La poursuite effrénée de la rationalisation que nous vivons depuis près de 10 ans ne pourra perdurer indéfiniment.

Nous demandons à l'organisation de producteurs Miba de s'engager dans les discussions au plan national afin de parvenir à une gestion globale de l'offre dans les mains des producteurs. Dans ce but, il est essentiel que les producteurs obtiennent une complète représentativité au sein de l'organisation qui entend organiser le marché après le 1^{er} mai 2009. Une plus grande transparence de ce qui se passe sur le marché, notamment sur le front des marges de la distribution et de l'industrie de transformation du lait est aussi exigée.

Enfin, on peut relever le bon travail effectué par la MIBA ces dernières années dans le domaine de la gestion des volumes. Cette approche cohérente doit être utilisée au niveau national. La nouvelle Association du lait suisse (ALS) prévoit une gestion segmentée du marché, toutefois, il est inacceptable que certaines régions suisses profitent de cette situation pour inonder le marché intérieur avec des quantités supplémentaires attribuées ces dernières années. Nous exigeons que le «lait de ligne» au niveau national corresponde au quota de base y compris les laits pour animaux achetés en montagne. Le non-respect de cette exigence remettra fondamentalement en question le fonctionnement et la pertinence de l'existence de la nouvelle association.

Les producteurs jurassiens demandent à toutes les OP et OPU du pays de sortir de la logique d'attribution de volumes supplémentaires en ce qui concerne le quota B qui ruine les producteurs lorsque le marché n'est pas en mesure d'absorber cette offre supplémentaire.

Glovelier, le 29 janvier 2009

14 millions pour alléger le marché?

Fin janvier 2009, le Département fédéral de l'économie a annoncé par voie de communiqué le déblocage possible de 14 millions pour alléger le marché laitier. Selon lui, ces surplus laitiers sont essentiellement dus à des facteurs extérieurs (prix du lait à la production faible au niveau mondial, taux de change, baisse de la consommation). Mais il oublie bien habilement qu'il est en partie responsable de ces montagnes de beurre et de poudre, car il a mal contrôlé la sortie anticipée du contingent et les attributions de quantités supplémentaires.

Ces excédents sont aussi dus à une politique menée par l'industrie et la grande distribution qui a encouragé les producteurs à produire des quantités supplémentaires alors qu'au final, les marchés extérieurs promis n'étaient pas au rendez-vous. Ces quantités sont donc restées sur sol helvétique. Avec un résultat qui fait probablement très plaisir aux distributeurs: une pression sur les prix aux producteurs. Irons-nous jusqu'à dire qu'ils l'ont fait un peu exprès?

Ces 14 millions sont une sorte de subvention déguisée pour l'industrie, fortement dépendante de ces montants pour éliminer leurs stocks. A n'en pas douter, Crémo et Emmi sont très demandeurs...

Seulement cela se fera notamment sous forme d'aides à l'exportation ce qui n'est autre que du dumping. Nous allons ainsi concurrencer nos collègues; ce n'est tout simplement pas admissible.

Seulement, cela se fera sans aucun bénéfice pour les consommateurs suisses qui comme les producteurs, se retrouveront grugés.

Seulement, cela se fait étrangement contre la logique du libre-échange si souvent prônée par celle-là même qui valide cette dépense de 14 millions: alors que Mme Leuthard faisait tout pour relancer le round de Doha à Davos, elle avalisait de nouvelles subventions à l'exportation.

Seulement ces 14 millions, tel qu'il est prévu de les utiliser, ne vont en rien résoudre le problème du marché laitier. Cela masque les problèmes de fond que sont le manque de contrôles effectués par l'OFAG sur l'attribution des quantités supplémentaires, le manque de regroupement des producteurs pour réguler les quantités et négocier un prix. Tout n'est pas à jeter dans cette proposition du DFE, mais le tir doit clairement être corrigé.

Rassemblement
vendredi 13 mars, 11h-12h30
devant l'OFAG
Montagnes de beurre et
poudre de lait, des réponses!
(voir page 8)

Assemblée section Uniterre Valais-Chablais
Le jeudi 19 mars 2009 à 20h
Motel de Rennaz (Chablais vaudois, autoroute A9, sortie Villeneuve)
Nous invitons les membres du Valais et du Chablais à une soirée d'échanges avec le bureau.
• Que fait Uniterre?
• Que souhaitent les membres de cette région?
• Propositions et agenda
La séance se déroulera en présence du Président d'Uniterre et des secrétaires.
Venez nombreux!

Assemblée statutaire de la section Uniterre Fribourg
Le mardi 31 mars 2009 à 20h
Restaurant de la Parqueterie, Mézières (FR)
Venez nombreux!

Assemblées lait-EMB
Des assemblées auront prochainement lieu dans les cantons de Fribourg et Neuchâtel.
Vous serez informés par courrier, par affichage ou via le prochain journal.

Dossier lait sur le net
Uniterre cherche à informer au mieux ses membres de l'évolution du dossier. Le site www.uniterre.ch est mis à jour aussi souvent que possible. Page spéciale lait et flash info!

Drapeau grève du lait
A vendre au prix de 20.- sur [www.uniterre.ch/021 601 74 67](http://www.uniterre.ch/021_601_74_67).
Téléchargez le contrat d'adhésion à EMB et signez!

InterLock
Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Rénovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA . CP 48 . 1627 VAULRUZ
☎ 026 913 79 84
✉ swiss@animat.ca www.animat.ca

MARCHÉ LAITIER EUROPÉEN

Interview R. Schaber

Romuald Schaber, Président EMB: «La décision d'augmenter ou non les quotas doit avant tout veiller à garantir un prix rémunérateur».

Le 23.1.2009, la Commission européenne a de nouveau introduit l'instrument des subventions à l'exportation, les laiteries peuvent donc dès à présent recevoir de nouveau des remboursements pour leurs exportations vers des marchés non européens. Cet instrument est depuis longtemps décrié par la critique sociale: pourquoi cette décision a-t-elle été prise?

Cet instrument a de nouveau été introduit uniquement parce que les décisions de la Commission européenne et du Conseil européen des ministres de l'agriculture se sont avérées être les mauvaises. Ce sont les erreurs du passé qui ont entraîné la situation actuelle. Les estimations du marché étaient très superficielles et portaient du principe que les produits européens verraient leurs débouchés de vente en constante augmentation. C'est à la croyance en des marchés croissants que l'on doit l'augmentation des quotas. Aujourd'hui, à peine 10 mois après l'augmentation extraordinaire des quotas de 2% le 1/4/2008, le marché laitier est dans un état catastrophique et affiche dans plusieurs pays européens des prix du marché au comptant de 15 centimes. Pour éviter l'effondrement total du marché, la Commission européenne a maintenant choisi l'intervention et le recours aux restitutions à l'exportation.

Que pense l'European Milk Board de la réintroduction de ces restitutions à l'exportation ?

L'EMB voit ces mesures d'un oeil très critique. Les tentatives des Ministres européens de l'agriculture et de la Commission européenne de libéraliser le marché laitier ont déjà dès le départ échoué. La bonne réaction serait maintenant de revenir sur les décisions prises et non pas de s'en tenir coûte que coûte à la direction qui a été engagée en ayant recours à des instruments qui ne visent qu'à limiter les dégâts. D'autant plus que ces instruments profitent plus aux laiteries qu'aux producteurs. Le prix aux producteurs va se stabiliser à un bas niveau. A moyen et long termes ces mesures d'intervention et de subventions à l'exportation préviennent même l'augmentation des prix de lait. De plus les subventions à l'export pèsent sur le marché mondial et sapent la préférence communautaire de l'UE. Et si l'effet apporté par les subventions à l'exportation est minime, les torts qu'ils causent sont par contre, eux, énormes. Le prix que nous avons à payer dans d'autres domaines est élevé.

A quoi pensez-vous?

La sympathie dont bénéficient les producteurs laitiers dans l'opinion publique est mise en jeu. Les subventions à l'exportation sont bannies, proscrites en raison de leurs répercussions sur les autres marchés. A quoi s'ajoute l'erreur d'interprétation que font les médias en voulant identifier les profiteurs des subventions à l'exportation. Le Süddeutsche (journal allemand supra régional) a titré à la une: «Les producteurs agricoles reçoivent des aides!» Ce n'est absolument pas la réalité. Les producteurs ne reçoivent pas un seul centime. Ce sont les laiteries qui en profitent. Il nous est en plus imposé une discussion sur les subventions que nous ne voulons absolument pas. Nous, les producteurs laitiers de l'EMB, ce que nous voulons, ce sont des prix aux producteurs qui soient rémunérateurs. Nous voulons nous adapter au marché et nous n'avons pas besoin de subventions.

Que va-t-il se passer sur le marché?

C'est difficile à prédire. Il est fait recours aux subventions à l'exportation pour rester dans la ligne de la libéralisation. Ces subventions font en sorte que le patient ni se noie tout à fait ni n'arrive à vraiment respirer. Au mieux après quelques semaines qui ont vu de légers effets positifs sur les prix, nous en serons au même point. Au pire les subventions à l'export vont complètement dans le vide à cause des marchés saturés. Si la Commission continue sa ligne et ne limite pas la production européenne, il y a le danger que les marchés mondiaux et alors également le marché européen seront sous pression pendant longtemps. Ceci serait une catastrophe, surtout pour les producteurs de lait européens.

Propos recueillis par EMB

EMB – Comparaison annuelle - Les Prix du lait en 2008
Sur le site Internet de l'European Milk Board www.europeanmilkboard.org figure depuis début janvier un tableau récapitulatif de l'évolution des prix versés en 2008 aux producteurs des pays membres de l'EMB. Les chiffres donnés indiquant les prix aux producteurs pratiqués dans 12 pays européens sont systématiquement l'objet d'une mise à jour régulière.

Nouvelles d'Europe

Les producteurs néerlandais demandent une flexibilité des quotas

A la demande de la fédération Dutch Dairymen Board (DDB), membre de l'EMB, l'institut AgriDirect bv a effectué un sondage représentatif auprès des producteurs laitiers néerlandais. La DDB voulait montrer ce que pensaient les producteurs laitiers néerlandais de la suppression des quotas, de la mise en place d'un fonds laitier, de la suppression du rééquilibrage et de l'augmentation des quotas européens. Le résultat de ce sondage parle pour lui-même:

Avec l'affirmation «Après 2015, il faut des quotas laitiers souples qui permettent d'adapter l'offre et la demande», pas moins de 67,7% des producteurs laitiers se sont déclarés être d'accord ou tout à fait d'accord. Ce pourcentage s'élevait à 64,4% pour les grandes exploitations (70 vaches ou plus) et atteignait même 71,1% pour les moins importantes. L'augmentation des quotas demandée par la Ministre de l'agriculture Verburg trouve peu d'écho chez les producteurs néerlandais.

Les restitutions à l'exportation détruisent les marchés – Des prix équitables et une régulation des quantités sont nécessaires

Une conférence de presse qui s'est tenue à Vienne en Autriche, le 2 février attira l'attention d'un grand nombre de journalistes sur les conséquences ruineuses des décisions qui ont été prises par l'UE au sujet du Bilan de santé. «En Autriche, l'augmentation des volumes, qui passe totalement à côté de la situation du marché, détruit en une seule année la chaîne de valeur ajoutée et 100 % des revenus des producteurs laitiers» explique Ewald Grünzweil, président de l'association IG-Milch. «Tant que la Commissaire Fischer-Boel et les Ministres de l'agriculture ne corrigeront pas ces décisions ignorant la réalité et n'autoriseront pas une régulation efficace des quantités, il ne pourra y avoir de prix raisonnables et rémunérateurs. C'est gravement mettre en danger l'existence d'emplois nationaux, la sécurité de l'approvisionnement, la souveraineté alimentaire et les paysages de détente» rajoute le vice-président Ernst Halbmayr.

Les producteurs et les organisations de défense des droits de l'Homme communiquent

Au Luxembourg, les prix du lait sont en chute libre. Si les producteurs recevaient

encore 42 centimes par litre il y a un an, beaucoup d'entre eux n'obtiennent plus que 30 centimes aujourd'hui. La Commission européenne réagit en introduisant des subventions à l'exportation, ce qui soulève de violentes critiques chez les producteurs luxembourgeois et différentes organisations de défense des droits de l'Homme. Avec les subventions à l'exportation, les excédents européens en lait viennent envahir le marché mondial. Les producteurs des pays en voie de développement en souffrent car ils ne peuvent faire de concurrence aux produits bon marché importés d'Europe. Le président de «TransFair-Minka», Jean-Louis Zeien, lors de la conférence de presse, l'a dit sans détour: «les décideurs politiques ont-ils oublié que nous sortons à peine d'une crise alimentaire? Il faudrait prêter une main secourable aux pays en voie de développement et non pas les noyer sous une montagne de lait bon marché». Dans ce contexte, Zeien s'est prononcé pour une cohérence de la politique agricole et de la politique de coopération.

Stabilité des prix laitiers au Canada

Il y a aussi dans ces temps difficiles des nouvelles sur le lait qui sont réjouissantes. Mais pour cela, il faut tourner notre regard vers le Canada. En février de cette année, les producteurs laitiers obtiendront ce qui correspond à 45,38 centimes d'euro par litre, déclarait François Bertrand de la fédération des producteurs laitiers du Québec. L'année passée, le prix du lait a connu deux hausses dues aux augmentations des coûts. En décembre 2007, les producteurs laitiers du Canada étaient payés 43,61 centimes le litre. Il vaut ici la peine de faire une comparaison avec les prix aux producteurs versés par exemple en Allemagne. Alors qu'en décembre 2007, les producteurs laitiers obtenaient encore 40,88 centimes par kilo, le prix aux producteurs vient de tomber jusqu'à 19 centimes le kilo, prix que verse à ses membres la coopérative du Nord de l'Allemagne Viöl eG et qui entraîne une baisse des prix à l'échelle nationale. Au Canada, les producteurs laitiers tiennent en mains propres les offices de commercialisation du lait. La régulation active de la production selon les besoins du pays permet d'assurer des prix aux producteurs rémunérateurs. Les prix bas du lait en Europe sont par contre dus aux dernières et rigides augmentations de quotas que la politique a elle-même fixées.

Extraits du bulletin EMB

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA) en consultation

Le Projet d'Agglomération franco-valdo-genevois entend planifier et coordonner l'aménagement d'un vaste territoire transfrontalier situé entre Nyon, Genève, Thonon, Annemasse et Bellegarde jusqu'à l'horizon 2030 (<http://www.projet-agglo.org/>).

Le territoire en question s'étend sur 149'370 ha dont environ 35% sont occupés par la forêt, 43% ou 64'300 ha par les espaces agricoles et 21% par des zones urbaines plus ou moins denses. Actuellement, il existe un peu plus de 1'300 entreprises agricoles, réparties sur 167 communes, générant plus de 6'000 emplois directs, et près de 30'000 emplois indirects.

57% des exploitations pratiquent l'élevage et 18% sont des exploitations de cultures spécialisées (vigne, maraîchage, arboriculture, horticulture). Un tiers des exploitations ont une activité de diversification, comme la vente directe ou l'agritourisme. Le comité régional franco-genevois (CRFG) estime que la pérennité est assurée pour les trois quarts des exploitations.

Emplois, habitants et développement durable

A travers ce projet, les collectivités veulent maîtriser l'étalement urbain transfrontalier, mieux répartir l'habitat et l'emploi et construire ensemble un développement durable. En 2006 l'agglomération comptait 770'000 habitants pour 390'000 emplois. L'affirmation de départ d'une croissance de 200'000 habitants et de 100'000 emplois supplémentaires semble cependant rapidement entrer en conflit avec les objectifs louables de développement durable proclamés.

Souveraineté alimentaire

Il est réjouissant que le rapport du CRFG fasse référence au principe de la souveraineté alimentaire, selon lequel la population doit avoir accès à la production alimentaire de sa région. Dans ce cadre de souveraineté alimentaire, aucune réflexion n'est pour l'instant malheureusement menée sur l'approvisionnement alimentaire global, sur un taux d'auto approvisionnement souhaitable et sur une planification en rapport avec une telle réflexion.

Sauvegarder l'outil agricole

Le volet agricole du projet prévoit de limiter l'emprise de ce développement sur les terres agricoles et de garder des entités foncières cohérentes pour permettre la pérennité des fermes. Les participants devront proposer des scénarii permettant de limiter au maximum la consommation de surfaces agricoles utiles et l'enclavement de parcelles cultivées. Ils devront garder en tout temps à l'es-

prit que la zone agricole ne constitue pas un réservoir de surfaces vides, mais qu'elle est un outil de production essentiel à notre région, compte tenu notamment de l'évolution de l'économie alimentaire mondiale. Ces lignes sont effectivement très importantes, mais il serait faux à notre avis de limiter le débat sur l'agriculture périurbaine de proximité. Cette dernière a certes un grand potentiel de développement qui devra être favorisé et ses acteurs devraient être d'avantage associés à la planification. Mais la promotion de cette agriculture de proximité ne devra pas masquer le nécessaire débat plus global sur la politique alimentaire et agricole. Par ailleurs, la production énergétique devra être incluse dans ce volet agricole de réflexion.



La région nyonnaise depuis les hauts.

Elargir le cercle des interlocuteurs

La mise en oeuvre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a débuté en 2008 avec, notamment, le lancement d'études à l'échelle locale, engagées dans les Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA) et sous la forme de Lignes Directrices. Dans la thématique agricole, les interlocuteurs du comité de pilotage se limitent pour l'instant aux Chambres d'agriculture et aux Services d'agriculture. Cependant, l'orientation affichée bénéficierait grandement de la participation des syndicats agricoles, des organisations de consommateurs ou des représentants de l'agriculture contractuelle de proximité (FRACP/ Amap). La question d'une production de qualité et d'un approvisionnement local dans le cadre de la souveraineté alimentaire passe par un débat de société qui associe les consommateurs et les producteurs.

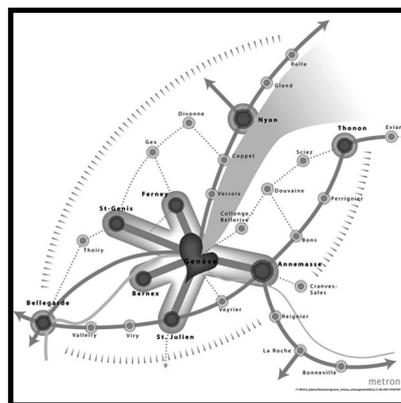
Le projet veut favoriser la participation. Ainsi la société civile dispose d'une porte d'entrée par des séances

de concertation. Celles-ci se font dans le cadre d'études de Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA), effectuées sur des secteurs géographiques considérés comme des axes de développement cohérents (<http://www.projet-agglo.org/articles-fr/13,35-schema-dagglomeration.html>). Pour chaque PACA, 2 concertations sont prévues, l'une en milieu d'expertise et l'autre à la fin. Peu de PACA sont véritablement avancés, mais l'année 2009 verra se conclure les travaux de la plupart d'entre eux. Il serait intéressant qu'à chaque concertation ressorte la volonté des participants de voir présente en bonne place une agriculture paysanne, écologiquement et socialement durable.

Huit PACA ont été identifiés:

- PACA Bernex
- PACA St Julien-plaine de l'Aire
- PACA Nyon-St Cergue-Morez
- PACA Genève-Eaux Vives-Annemasse
- PACA Genève-Meyrin-St Genis
- PACA Genève-Ferney-Gex
- PACA Carouge-Veyrier-Etrembières
- PACA Genève-Nyon-Rolle

Parmi les mesures importantes doivent figurer la question de l'augmentation du nombre d'exploitations et celle de



L'espace géographique concerné.

favoriser une économie alimentaire de proximité diversifiée qui intègre l'amont et l'aval des filières. Il est également primordial de recenser les sols et les surfaces d'assolement selon leur aptitude à la culture. La question de la maîtrise des prix rémunérateurs sur ces marchés devrait également être abordée.

Rudi Berli

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN RHÔNE-ALPES

L'Assemblée plénière du Conseil régional Rhône Alpes a adopté une nouvelle politique régionale s'inspirant de la souveraineté alimentaire.

Le secteur agricole et la filière agroalimentaire représentent en Rhône-Alpes 47'000 salariés (10% des emplois industriels en Rhône-Alpes), 8,6 milliards d'€ de chiffre d'affaires (12% du CA de Rhône-Alpes) et 2,6% du PIB régional. Cependant il apparaît comme fragilisé (tissu industriel atomisé, faiblesse à l'export, difficulté de recrutement, de reprise et de transmission des entreprises).

Pour répondre à ces problèmes la région a revu ses critères d'aides aux acteurs du secteur agricole et de l'industrie agroalimentaire:

- en intégrant entre autre une bonification pour ceux ayant recours au bio local, aux activités en zone de montagne;
- en précisant l'engagement vis-à-vis du non recours aux OGM;
- en incitant à la mise en place d'une démarche de management environnemental;
- en considérant la souveraineté alimentaire vis-à-vis des pays ou régions importateurs de matières brutes ou destinataires de produits finis;
- en adoptant le soutien aux ateliers collectifs de transformation;
- en rappelant l'arrivée d'un appel à projet soutenant les initiatives biogaz;
- en mettant en place une gouvernance au travers d'un comité régional des industries agro-alimentaires (IAA);
- en se donnant les moyens de réfléchir aux évolutions du secteur via un observatoire de l'agro-alimentaire Rhône Alpes;
- en structurant les entreprises et la recherche au travers d'un cluster IAA.

Rudi Berli

Laissés seuls face aux risques

Langue bleue. A Zurich, à la fin janvier, une séance d'information a été mise sur pied à l'école d'agriculture de Winterthur Wülflingen. L'objectif était de débattre sur l'obligation de vacciner ainsi que sur les dommages du vaccin contre la maladie de la langue bleue.

Selon le graphique qui illustre - par des taches rouges - le développement européen de la maladie de la langue bleue, la Suisse a apparemment été plutôt épargnée par cette épizootie. Alors que la France et l'Allemagne sont parsemées de taches.

Le conférencier de l'Office vétérinaire fédéral (OVF), Monsieur Lukas Perler, donne les raisons suivantes à cette situation. La France avait décidé de rendre le vaccin facultatif alors qu'il était obligatoire en Suisse. Tandis qu'en Allemagne, la réaction des autorités a été trop tardive.

Selon lui, grâce au vaccin, des pertes financières et des limitations de commerce ont ainsi pu être évitées et il n'y aurait aucune indication d'effets secondaires du vaccin. Suite à ces précisions, le vétérinaire a donné des informations concernant la campagne de vaccination: tous les bovins et les ovins seront vaccinés entre le 1^{er} février et le 31 mai 2009 avec le produit BTVPUR de Merial. La salle est parcourue d'un murmure. Dès le départ, il fallait s'attendre à ce que cette réunion ne se passe pas dans l'harmonie. La salle polyvalente était remplie de 500 participants majoritairement paysans. Les gens discutaient à voix basse, ou se taisaient, le cœur lourd. La tension était palpable.

Le modérateur, Rolf Gerber du service nature et paysage a pris la parole. Il a bien précisé qu'on était en présence de deux fronts: l'un composé de paysans apparemment touchés par les dommages causés par le vaccin et l'autre constitué de scientifiques. Le modérateur a donc appelé au respect du temps de parole ainsi qu'à la compréhension des conférenciers issus des autorités.

Annnonce des dommages

Dès que les paysans ont pris la parole, nous avons bien compris qu'il ne s'agissait pas d'une séance d'information prise sur le temps libre de chacun, mais bien d'un moment tant attendu pour répondre à des questions existentielles. Pour les praticiens, il est clair que ce vaccin n'est pas sans problème, malgré le ton rassurant des autorités.

Sept paysans ont fait un rapport de ce qui s'est passé sur leur exploitation suite à la vaccination. Avortements, veaux faibles et mal formés, dommages aux poumons et au foie, taux élevés de cellules dans le lait, mauvais état général des bêtes, fertilité réduite etc. Au delà des souffrances des animaux, cela a représenté des coûts supplémentaires pour les paysans (jusqu'à 70'000.-), du travail en plus et du stress au sein de la famille. Pendant leur exposé, ils ont présenté des photos de leurs animaux malades, des documents sur le

taux de cellules dans le lait ainsi que des échanges de courriers entre les vétérinaires et l'Institut de virologie et d'immunoprophylaxie (IVI).

Il semble que les annonces de dommages n'ont pas été prises au sérieux par les vétérinaires et les autorités, ou qu'elles n'ont pas été transmises à qui de droit. Hans Staub, Président de l'Union des paysans zurichois a également reçu de nombreuses annonces de problèmes. Il a expliqué que la plupart de ces paysans ont souhaité rester anonymes et ont préféré renoncer à des annonces aux services officiels par crainte de conséquences négatives. Il a critiqué la politique de communication de l'Office vétérinaire fédéral qui n'a pas reconnu ses erreurs et a ainsi perdu la confiance des paysans. De plus il a trouvé plutôt étrange que certains éléments de la composition du vaccin interdits lors de la fièvre aphteuse soient tout d'un coup considérés comme inoffensifs.

Exigences aux politiques

Les deux initiateurs de cette soirée, Thomas Jucker et Urs Hans sont allés un pas plus loin. Ils ont condamné l'obligation de vacciner de l'OVF.

Urs Hans, député Vert du Grand Conseil zurichois et fondateur de «IG Bauernverband» a formulé des exigences claires aux politiques:

- Le fardeau de la preuve doit être inversé. L'OVF doit prouver que les pertes annoncées ne sont pas dues au vaccin.
- Les pertes dues au vaccin doivent être payées par la Confédération.
- Le dialogue doit être ouvert et transparent.
- L'obligation de vacciner doit être levée.
- Une cellule indépendante permettant des recherches objectives sur les pertes liées au vaccin doit être mise sur pied.
- La législation arbitraire sur les épizooties doit être abrogée.
- La caisse pour les épizooties doit être transformée en une caisse maladie pour les animaux.
- Les moyens homéopathiques pour traiter les animaux doivent être encouragés.

Pas d'indemnisation pour les pertes

Regula Vogel, vétérinaire cantonale de Zurich a informé le public qu'il n'existait pas de bases légales pour l'indemnisation. A cet instant, quelqu'un a tapé du poing sur la table. Des regards ont été échangés et des apartés ont débuté. L'information provenant du public que les cantons d'Uri, Schwyz, Obwald et Nidwald indemnisaient depuis décembre 2008 les avortements

survenus après la vaccination a chauffé la salle de paysans zurichois. Mais Mme Vogel a montré peu de compréhension pour cette réaction. Selon elle, «tout le monde doit participer» et, impassible, elle a expliqué la procédure à suivre par les autorités pour réagir en cas de refus de vacciner: un embargo du 1^{er} degré, une interdiction d'estivage, une enquête pénale ainsi qu'aucune indemnisation en cas d'apparition de la maladie de la langue bleue. Elle conclut ainsi: «l'utilité du vaccin est élevée, c'est un service rendu à l'agriculture».

Un débat était ensuite prévu entre les intervenants, en interaction avec le public. Mais le modérateur y a renoncé en avançant l'heure tardive et le fait que bon nombre de participants devraient se lever tôt le lendemain. Le modérateur a néanmoins autorisé trois interventions du public tout en invitant ceux qui le souhaitaient à poursuivre la discussion après la soirée.

Le public a admis la difficulté de prendre des décisions en cas de risque d'épizootie, mais a aussi clairement exigé des autorités qu'elles reconnaissent leurs torts et adaptent les lois en conséquences (par exemple lever l'obligation de vacciner). Un appel au boycott du vaccin et à la solidarité entre éleveurs a été fait.

Droit à la participation

A la fin de la réunion, il me restait beaucoup de doutes, par exemple sur la manière de procéder de l'IVI et de l'OVF avec les annonces de pertes dues au vaccin. L'argumentation de l'OVF sur la nécessité de l'obligation de vacciner est basée sur le fait qu'un vaccin facultatif entraînerait la détermination de zones (réduction temporaires du commerce) et des pertes financières trop importantes. Mais cela appelle aussi d'autres questions. Qui aurait eu des pertes financières en raison d'une restriction temporaire du commerce? Le paysan de montagne bio qui produit pour la région? Probablement pas. Cela amène à poser un regard interrogatif sur ceux qui profitent réellement d'un vaccin. La multinationale «Merial Animal Health» qui a aussi fabriqué le vaccin contre la fièvre aphteuse pour la Grande Bretagne est soupçonnée d'avoir fait ressurgir l'agent pathogène. (NZZ online, 6 août 2007).

Au-delà des questions financières, le débat autour du vaccin a été plus dictatorial que démocratique. Au regard d'autres décisions abruptes mettant en cause les droits fondamentaux par des décrets d'urgence, on peut se dire que cette énième décision brutale participe à une nouvelle pratique acceptée par notre société.

Je ne me pose pas ces questions que comme citoyenne. Mais aussi comme

consommatrice et je suis étonnée qu'aucune étude ne soit effectuée sur les éventuels résidus de vaccin dans le lait ou la viande. Par rapport à l'innocuité du vaccin ce sont deux affirmations qui s'opposent. Récemment, l'OVF a mené des études sur l'innocuité du vaccin. Le descriptif joint au médicament «Zulvac» affirme en juin 2008 que l'innocuité n'a pas été vérifiée et le Président de l'Union des paysans zurichois ainsi que les paysans rapportent de nombreux cas de dommages dus aux vaccinations. Il est intéressant de constater que les cantons de Suisse centrale ont accédé à certaines demandes des paysans: est-ce le résultat d'un lobby des paysans plus important ou tout simplement le fait que le gouvernement soit plus proche des paysans et ait reconnu les dangers de la vaccination?

Stefanie Kuhn

Winterthur, février 2009

(traduit de l'allemand par VHM)

LA LANGUE BLEUE FAIT PARLER

Par l'article ci-contre nous avons souhaité refléter une part du débat sur cette maladie et la vaccination. Si en Suisse romande, le sujet est peu débattu, il en est autrement en Suisse allemande.

Pour sa part, l'OVF tente de rassurer les éleveurs et explique sur son site internet que les cas de dommages présumés sont minimes par rapport au nombre de bêtes vaccinées lors de la campagne précédente. Il maintient également clairement sa position quant à la nécessité de vacciner. A ce sujet voir: <http://www.bvet.admin.ch/>

Un certain nombre d'organisations paysannes (USP, IP-Suisse, BioSuisse et VKMB) ont appelé à plus d'objectivité quant à la vaccination tout en demandant que les annonces de pertes soient prises au sérieux par les services concernés et que la transparence soit faite. Elles appellent les cantons à la mise en place d'un dispositif pour indemniser les préjudices que les éleveurs pourraient subir suite à la vaccination.

En France aussi, le débat est présent. A ce jour, la Confédération paysanne appelle à une obligation de prophylaxie, mais laisse deux options possibles: l'une vaccinale selon une stratégie précise et définie dans le temps, l'autre dite «alternative» utilisant dans le cadre d'un protocole agréé, d'autres moyens de prévention comme l'homéopathie.

VHM

Les bandits ne sont pas ceux que l'on désigne...

Qu'est ce qui intéresse Nestlé chez ATTAC? Pourquoi l'EPER (Entraide Protestante aux Eglises et aux Réfugiés) fait-elle appel au directeur de Nestlé Suisse pour garnir son comité directeur? Pourquoi la Migros fait-elle cadeau de 100'000 roses à chaque campagne de Pain Pour le Prochain?

Est-ce que les multinationales et autres groupes commerciaux prennent soudain conscience de l'immoralité de leurs profits et se convertissent en ONG humanitaires? Qu'est ce qui se cache derrière ces spectaculaires démonstrations de bienfaisance?

Pas mal de signes et d'événements, ces dernières années, dessinent des pistes qui s'entrecroisent, mais vont néanmoins toutes dans le temple de Mammon!

- L'OMC a donné pleins pouvoirs aux puissants groupes financiers mondiaux ou locaux pour faire des gouvernements leurs marionnettes, leurs porte-parole et de simples figurants auprès de leurs administrés. Ils ont ainsi réussi à faire de tous les travailleurs de la base, mineurs, ouvriers de fabrique, travailleurs de la terre, des esclaves économiques dont certains n'en sont jamais sortis, ou doivent y retourner. On nivelle tous les prix et salaires par le bas. Et ceci dans le monde entier.

- L'accord général sur le commerce des services (AGCS) va livrer tout le système des services aux mains privées, donc à des actionnaires. L'Etat de Vaud encourage maintenant les communes à regrouper leur réseau d'eau et à les

gérer par des groupes constitués indépendants. Même scénario pour les forêts. On imagine la suite.

- La politique agricole des pays industrialisés et émergents pousse petits et moyens paysans à disparaître au profit des exploitations mammoth, plus faciles à conformer aux exigences du business... En Suisse, l'Office fédéral de l'agriculture programme la disparition de 50% des exploitants agricoles avant 2011. Et c'est Mme Leuthard qui présente le Brésil et l'Argentine comme la Grange du Monde où il est bon de s'approvisionner. Là-bas, chaque jour, dans l'indifférence presque générale, les paysans spoliés de leurs terres gagnent les bidonvilles. Paysans sans terre, crève misère! Une fois encore, les nantis feront leur marché dans les jardins des pauvres...

- La plupart des pays capitalistes se sont donnés la main pour écraser tout mouvement résistant aux abus financiers et aux manipulations des citoyens, pour empêcher les migrations des peuples persécutés, pour capturer et faire disparaître ceux qui les gênent (à Guantánamo ou ailleurs).

- On cite toujours le prix du marché mondial pour ravauder les nourritures

vitales et mettre leur prix au plancher au Sud comme au Nord, à l'Est comme à l'Ouest. Partout, les travailleurs de la base sont mis à genoux pendant que les distributeurs maintiennent des marges honteuses et redoublent d'imagination pour utiliser leurs bénéfices!

Après avoir exploité, vidé et pillé les travailleurs de la base, on leur envoie un susucré pour qu'ils ne disparaissent pas complètement...

- Alimenter bientôt 7 milliards de bouches humaines représente un marché extraordinaire. Tous les princes du business agroalimentaire s'invitent pour la curée. Et non seulement s'invitent mais excluent du festin tous les acteurs laborieux, ceux qui manient la houe, la charrue, la pioche, la pelle, la fourche ou le bidon à traire. Non parce qu'ils gagnent trop, mais parce qu'ils sont trop nombreux...

Alors la planète a besoin plus que jamais de mouvements comme ATTAC, la Déclaration de Berne ou d'autres, seuls ferments de Résistance contre la sauce mondialisation-libéralisme.

Monsieur Décorvet, directeur de Nestlé-Suisse devait savoir qu'ATTAC était espionnée pour son compte. Les dirigeants de l'EPER devaient le savoir

aussi quand ils ont nommé M. Décorvet au comité directeur. Alors pourquoi cette provocation, pourquoi cette récupération? Pourquoi cette salade d'humanitaire, de business religieux et de pub? Ce dont les couches laborieuses de la population ont besoin, ici et ailleurs, c'est de justice, de respect, d'être traités en partenaires et non en esclaves.

Ces gesticulations humanitaires ne sont que poudre aux yeux si elles ne sont pas accompagnées d'un sérieux changement en affaires et aussi d'une profonde révision du code moral!

Le piratage des navires au large de la Somalie dans le Golfe d'Aden pourrait nous inciter à approfondir notre réflexion: le Brésil, l'Argentine et d'autres pays ont leurs paysans sans terre. La Somalie et d'autres pays maritimes ont leurs pêcheurs sans poisson; les eaux poissonneuses sont pillées par la pêche industrielle.

Paysans sans terre, pêcheurs sans poisson devenus pirates, les bandits ne sont pas ceux que l'on désigne...

Faudra-t-il un jour escorter les nourritures pour qu'elles viennent jusqu'à nous?

Philippe Vuagniaux, Sottens VD

France: le grand écart entre prix agricoles et prix au détail dénoncé par les consommateurs

C'est à la fin janvier que l'Union fédérale des consommateurs (UFC, France) a tiré une fois de plus la sonnette d'alarme en publiant une étude sur la formation des prix au détail. Elle a plus particulièrement étudié les cas des viandes de boeuf, porc et volailles. Ces produits pèsent lourd: respectivement 8 Md€, 6 Md€ et 2,5 Md€ soit un total de 16,5 Md€ par an d'achats au détail. Pour son étude, elle s'est basée sur les indices des prix agricoles, industriels et au détail sur une période allant de 1990 à 2008. (<http://images.quechoisir.org/presse/etude-boeuf-porc-volaille.pdf>).

Un écart de 65% sur 18 ans

Les marges des distributeurs peuvent seules expliquer les écarts entre prix agricoles et prix au détail. Les grands perdants sont les producteurs, qui n'ont cessé de voir leurs prix s'effondrer, et les consommateurs, qui n'ont pas vu la tendance se répercuter à l'étalage. Quant aux transformateurs, maillons intermédiaires, ils semblent plutôt s'être serrés la ceinture; tout au moins, ils n'ont pas profité de la situation de la même manière que les distributeurs.

Les prix agricoles du boeuf ont baissé nettement en 1996 (1^{ère} crise de la vache folle), remonté puis rechuté en 2000 (2^{ème} crise) avant une lente remontée jusqu'en 2006 et une nouvelle dégringolade depuis pour s'établir fin 2008 à -15% par rapport à 1990. Pendant ce temps là, les prix au détail n'ont pas cessé de grimper, gagnant 50% par rapport à 1990. Les différents surcoûts liés à la maladie de la vache folle (traçabilité, tests, taxe d'équarrissage...) ou à d'autres facteurs, n'expliquent que 30% de la hausse.

Marges en question

Pour le porc, en période de prix haut (2001), les changements de prix de vente au détail sont restés inférieurs à ceux de la production. Mais lorsque les prix agricoles ont chuté en 2002, les prix au détail n'ont pas suivi et restent depuis à un niveau beaucoup plus élevé. Depuis 2005, l'écart se creuse même entre prix agricoles et prix au détail. Les industriels ne semblent pas responsables puisque leur courbe de prix suit de près celle agricole. Les hausses s'expliquent surtout par les marges des distributeurs.

Baisses des prix non répercutées, hausses oui

Le prix au détail de la viande de volaille a augmenté de 40% entre 1990 et fin 2008. Quant aux prix agricoles, ils n'ont gagné que 4% en 18 ans, après deux hausses successives liées aux crises de la vache folle en 1996 et 2000, une autre suite à la sécheresse de 2003 et une légère baisse en 2005 due à la grippe aviaire. Cette baisse n'a pas été répercutée sur les prix au détail. A chaque crise, l'écart s'est creusé entre prix agricoles et prix au détail. Il y a une formation opportuniste des prix au détail à la faveur des crises et de la montée des prix agricoles selon Martial Vershaeve de l'UFC. Chaque hausse est répercutée, mais pas les baisses...

Pour une publication des marges brutes et nettes

L'UFC demande la création d'un outil performant de diagnostic sur l'évolution des prix alimentaires. Que les marges brutes et nettes de chaque grande famille de produits soient publiées.

L'UFC demande par ailleurs que la

concurrence soit garantie entre les secteurs d'activité (le secteur de la volaille est trop concentré selon l'UFC) et les enseignes de la grande distribution sur tout le territoire.

Valentina Hemmeler Maïga

Agir: consom'acteur

Nous pouvons agir pour faire pression quotidiennement sur la distribution et dénicher les embrouilles, ou aberrations: des salades «du pays» ne sont pas forcément suisses. Il en est de même pour les «Agneaux frais du pays» qui, en plus petit, précisent «provenance Australie». Quant aux endives étiquetées «Suisse/Belgique», il faut trouver le spécimen national. Le «Beurre de cuisine» se passe de l'indication de provenance. Pas fameux. Si la Coop a renoncé à toute action sur les asperges d'outre-mer, il n'en est pas de même pour Migros; dommage. Et que dire du dumping sur le dos des paysans: le pack de 10 briques de lait à 10.-? Appelez le gérant, questionnez-le, faites modifier l'étiquetage, dénoncez! Petites actions simples mais utiles. VHM

OGM

Prolongation du moratoire: 5 ans au moins!

Il s'en passe des événements autour des OGM en ce début d'année 2009. En Suisse, nous avons récemment pris position concernant la prolongation du moratoire. Vous trouvez de larges extraits de l'argumentaire élaboré avec StopOGM. Par ailleurs, le tribunal a autorisé, un an après, les essais en plein air d'OGM à Pully. Enfin, l'Europe n'a pas encore réussi à faire sauter le verrou du moratoire de fait.

Nous proposons une prolongation de cinq ans du moratoire jusqu'en novembre 2015. Cela en particulier aussi parce qu'il faut prévoir plus de temps pour les débats publics et parlementaires après la présentation des résultats du programme national de recherche (PNR 59). Les questions comme la réglementation de la coexistence ainsi que la surveillance des OGM sont complexes.

La majorité de la population soutient un moratoire à long terme

Malgré la confiance accordée au cadre légal, une grande majorité de la population reste favorable à une agriculture suisse exempte de génie génétique. Le dernier sondage effectué à ce sujet en Suisse a donné une claire majorité de 85% de non à la vente d'aliments OGM ou contenant des OGM. En Suisse, cette opposition claire et stable depuis plus de dix ans dans la population parle pour une prolongation de cinq ans du moratoire.

La prolongation du moratoire est cohérente avec la politique agricole suisse

La Commission consultative du Conseil fédéral sur l'agriculture formule dans sa charte pour l'agriculture suisse la vision que pour la production alimentaire l'agriculture suisse et ses partenaires dans la transformation et la distribution des produits fassent partie du groupe de tête au niveau international dans la production durable de matières premières agricoles et d'aliments, et contribuent à la sécurité alimentaire de la Suisse. Cela comprend la volonté de s'imposer sur le marché grâce à la qualité suisse et une avance en matière d'écologie, de respect des besoins des animaux et de production sans recours au génie génétique dans des segments à forte valeur ajoutée.

Situation bloquée durablement dans le processus d'autorisation de l'UE

Actuellement, seul le maïs transgénique MON810 est cultivé sur de petites surfaces dans sept États membres de l'UE. Depuis 1998, l'UE n'a plus autorisé la culture de nouvelles plantes GM. On observe un blocage durable des décisions d'autoriser d'autres produits OGM dans les États membres de l'UE; aucune majorité qualifiée ne parvient à se former au Conseil des ministres.

Une discussion constructive sur le PNR 59 demande plus de temps que jusqu'en 2013

En cas de prolongation de trois ans du moratoire, il n'y aurait ainsi qu'environ un an et demi pour discuter publiquement, scientifiquement et politiquement des résultats. C'est trop court pour une vraie discussion orientée vers la concertation,

surtout dans le sens d'une éthique du débat pour surmonter un problème. Il est prévisible que les résultats du PNR 59 déclencheront des controverses quant à leur relevance pour la prolongation du moratoire.

La recherche en Suisse n'est pas touchée par le moratoire – à long terme non plus

Le Conseil fédéral ne partage pas la crainte que le moratoire menace la recherche scientifique en Suisse. Il est au contraire convaincu qu'en particulier la recherche en Suisse sur les risques avec des OGM a pu bénéficier de ressources financières accrues depuis le début du moratoire. Le nombre d'annonces de projets de recherche avec des plantes GM est légèrement plus élevé depuis le début du moratoire fin 2005 qu'auparavant.

Le moratoire ne peut être supprimé sans solution praticable pour la coexistence

Nous disposons de deux études datant d'avant la suspension de l'ordonnance sur la coexistence avec des approches différentes et arrivant à des conclusions divergentes sur la faisabilité d'une telle coexistence en Suisse. L'étude de l'Institut de recherche sur l'agriculture biologique (IRAB) conclut que la culture de plantes GM provoquerait de grands conflits dans au moins 85% des communes suisses, car on y trouve côte à côte des exploitations agricoles conventionnelles, IP-Suisse (env. 17'700) et biologiques (env. 6000). Dans son étude de 2005, l'Agroscope Reckenholz-Tänikon propose une distance de 50 mètres pour le maïs et en déduit qu'une coexistence serait possible.

Entre-temps, des pays comme l'Allemagne ont fixé des règles légales pour la coexistence. Les champs de maïs GM et conventionnel doivent y être distants d'au moins 150 mètres. Pour du maïs respectueux de l'environnement, la distance minimale est de 300 mètres. Ces recommandations sont le triple (conventionnel), voire le sextuple (biologique) de celles de l'Agroscope ART Reckenholz-Tänikon. En Espagne, où plus de maïs GM est cultivé qu'ailleurs en Europe, une étude de l'université de Barcelone est arrivée en 2008 à la conclusion qu'une coexistence n'est pas possible avec l'agriculture biologique. Aujourd'hui, cinq ans après la suppression en 2004 du moratoire de fait instauré en 1998, l'UE n'a pas encore de solutions de coexistence solides et cohérentes.

«...»

Extension du droit de recours des organisations aux essais de dissémination

Le droit de recours des organisations porte sur la mise en circulation d'OGM et leur dissémination (culture ou utilisation à but commercial). Les organisations dotées du droit de recours devraient disposer de la compétence de vérifier et évaluer également les essais de dissémination. La qualité de la procédure d'autorisation serait améliorée.

Droit de recours pour les organisations de consommateurs et d'agriculteurs

Outre l'environnement, les décisions des autorités concernant la Loi sur le génie génétique portent aussi sur l'agriculture et l'économie forestière, ainsi que sur les intérêts des consommateurs. C'est pour cela que nous proposons d'élargir le cercle des organisations habilitées à recourir aux organisations de consommateurs et d'agriculteurs.

Texte complet Uniterre-StopOGM, sur www.uniterre.ch

OGM à Pully

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a donné son feu vert à la mise en place des essais OGM sur le site de Pully et il a procédé à quelques modifications des conditions d'expérimentation que ce soit pour Pully ou Zurich. En raison du recours avec effet suspensif des riverains auprès du tribunal administratif, aucun essai n'avait été effectué en 2008 à Pully. Mais en novembre 2008, le Tribunal a rejeté le recours dans sa totalité. Le blé génétiquement modifié pourra donc être théoriquement ensemencé dès 2009.

La station fédérale de Changins se réjouit de cette décision jugeant indispensable que la recherche publique puisse avoir lieu en argumentant que c'est la seule manière d'évaluer les risques.

Ces décisions qui se succèdent laissent donc présager un semis pour ce printemps. Plusieurs organisations s'en inquiètent. Uniterre suit l'évolution de la discussion avec ses partenaires.

UE: nouveau souffle pour le moratoire de fait

La Commission européenne a échoué lundi dans sa tentative pour forcer la France et la Grèce à autoriser la reprise de la culture d'un maïs génétiquement modifié de la firme américaine Monsanto.

Les experts européens du Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale n'ont pas réussi à dégager une majorité qualifiée en faveur ou contre les demandes faites à la France et à la Grèce de lever les mesures d'urgence. La Commission européenne a en conséquence annoncé sa décision de demander l'arbitrage des ministres. Elle doit donc faire une proposition sur laquelle les pays membres devront se prononcer dans un délai de trois mois.

Dans l'intervalle, les ministres européens de l'Environnement vont voter dès le 2 mars sur les clauses de sauvegarde mises en place par l'Autriche et la Hongrie, deux autres pays réfractaires aux OGM. Si les ministres ne parviennent pas à trouver une majorité qualifiée, alors la Commission pourra imposer la levée des mesures de sauvegarde.

L'empressement de l'exécutif bruxellois à vouloir forcer la décision irrite les autorités françaises, car la clause de sauvegarde adoptée en février 2008 par la France a un terme: la renouvellement de l'autorisation du maïs MON810 dans l'UE.

La décision, soumise à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), est attendue pour le printemps, a-t-on précisé de source communautaire.

Plusieurs OGM sont en attente d'homologation dans l'UE, notamment les variétés de maïs génétiquement modifiés BT 11 de la multinationale Syngenta et BT 1105 du groupe Pioneer-Dow, ainsi que la pomme de terre Amflora du groupe allemand Basf.

Valentina Hemmeler Maïga

Ferme sans OGM

Affiche, A2, non plastifiée
«Ferme sans OGM»
Elle peut être commandée par
téléphone au 021 601 74 67
ou via le site internet
www.uniterre.ch

Ferme
sans OGM



Rassemblement paysan



**Vendredi 13 mars 2009, de 11h à 12h30 à Berne
devant l'Office fédéral de l'agriculture
(Mattenhofstrasse 5)
Prenez quelques briques de lait avec vous!**



Montagnes de beurre et de poudre de lait...!

Où sont les responsabilités? Allons chercher ensemble des réponses!

Dans un communiqué, l'OFAG impute les surplus laitiers à la baisse du prix du lait à la production au niveau mondial, au tassement de la consommation en raison de la crise et à l'évolution du taux de change. Les exportations de fromages auraient ainsi baissé et provoqué des surplus. Faux: globalement plus de fromage a été fabriqué et exporté, mais la libéralisation du marché avec l'UE a engendré une hausse des importations plus forte que celle des exportations.

Par ailleurs, l'OFAG oublie un acteur clé de cette gabegie: lui-même. Dans le cadre de la sortie anticipée du contingent laitier, l'OFAG a la tâche d'attribuer, à des organisations qui le demandent, des quantités supplémentaires (par ex.: +6,1% en 2007/2008!). Elles doivent être écoulées à l'étranger ou sur des marchés internes spécifiques pour lesquels la demande dépasse largement l'offre. Un contrôle trimestriel doit ensuite être effectué. Ces contrôles n'ont pas été sérieux et c'est pour le moins inquiétant quand on sait que nous exigeons depuis des années un organisme de répression des fraudes. Enfin, les 14 millions proposés récemment par la Confédération pour alléger le marché ne sauraient être une manière de se dédouaner de ses responsabilités. De plus ils ne doivent en aucun cas servir à un subventionnement des exportations. Les quantités supplémentaires ont été nocives à la bonne maîtrise du marché suisse; elles ne doivent pas empoisonner d'autres marchés!

L'OFAG a une claire co-responsabilité dans les surplus actuels! Mauvaise gestion et laxisme dans les attributions et les contrôles. Les producteurs acceptent de prendre une part de responsabilité; ils en paient d'ailleurs le prix fort (~200 millions de francs de baisses de prix) et n'ont pas d'autres choix que de se regrouper. Les transformateurs, soi-disant bons vendeurs, n'ont pas rempli leur contrat: écouler efficacement les produits ce qui est signe d'incompétence.

Nous exigeons depuis plusieurs mois de savoir:

- **si les quantités attribuées par l'OFAG ont bien été écoulées sur les marchés prévus?**
- **si l'OFAG peut justifier d'un contrôle sérieux des attributions, comme exigé par la législation, et si des sanctions ont été prises contre les éventuels abus?**

Lors d'un entretien en automne 2008, Mme Leuthard -Conseillère fédérale- s'était engagée à dénicher les moutons noirs et à les sanctionner... on attend toujours.

Comme aucune réponse ne nous est parvenue, nous venons les chercher ensemble devant l'Office.

Pour rétablir le marché laitier et la confiance dans la filière il faut:

1. Que l'OFAG mette sur pied un organe de répression des fraudes efficace et retire immédiatement les quantités supplémentaires abusives.
2. Que les producteurs se regroupent pour être en mesure de négocier avec les acheteurs des prix rémunérateurs.
3. Que les transformateurs cessent de dépenser leur énergie à défendre les accords de libre-échange, mais qu'ils la déploient plutôt pour devenir bons sur les marchés.

Organisation: Uniterre (rassemblement autorisé).

Tout soutien est le bienvenu: les organisations qui soutiennent le rassemblement seront ajoutées au tract et sur le site internet d'Uniterre.